

Nom du projet Rights First

Coordinateur Bruss'Help

Date de début 01/01/2022

Date de fin 30/06/2024

Partenaires

- NEW SAMUSOCIAL
- SANT JOAN DE DEU SERVEIS SOCIALS - CREU DELS MOLERS
- CRISIS UK
- OPENBAAR CENTRUM VOOR MAATSCHAPPELIJK WELZIJN VAN VORST
- DIOGENES
- L'ILOT - 'T EILANDJE
- HOBO - GEINTEGREERDE THUISLOZENZORG BRUSSEL
- CPAS DE BRUXELLES-VILLE
- ACTIRIS (PARTENAIRE ASSOCIE)

Description du projet

Résumé de l'Action

En Belgique, beaucoup de personnes sans-abris perdent leurs droits sociaux tandis que d'autres n'en ont jamais eu. La perte des droits sociaux a pour conséquence la disparition administrative. Les citoyens peuvent avoir accès aux droits sociaux, tel que le revenu minimum via l'obtention d'une adresse de domiciliation. Le manque ou la perte d'un logement ou d'une adresse de référence aboutit à l'exclusion sociale, rendant la sortie du sans-abrisme extrêmement difficile. Tant l'assistance administrative que l'assistance dans la recherche de logement ou d'emploi sont requises pour briser ce cercle vicieux.

Le projet a trois composantes dans l'objectif d'aider les personnes sans-abris vivant dans la rue, en centre d'urgences ou en centre de transit :

- 1) L'enregistrement de la personne auprès des autorités compétentes pour rouvrir l'accès aux droits.
- 2) L'assistance dans la recherche et le maintien au logement aux personnes dont les droits sociaux sont ou sur le point d'être réactivés.
- 3) La réinsertion dans le marché de l'emploi. La stabilité qui découle du fait d'avoir une adresse, à des ressources et accès à l'assistance sociale est essentiel pour l'encadrement dans la recherche d'un emploi ou s'engager dans une activité économique.

Contexte et besoin

A Bruxelles, beaucoup de personnes sans-abris ne sont pas enregistrées à la commune ou au CPAS compétent. Les personnes ne peuvent bénéficier d'une quelconque aide sociale (à l'exception de l'aide médicale) à moins d'être inscrits auprès d'une autorité locale. De plus, Bruxelles fait face à une crise de logement avec environ 5.313 personnes sans toit ou vivant dans des habitations précaires ou en centre d'urgence ou de transit. En 2008, ce nombre était à 500. Ceci implique une forte hausse du sans-abrisme dans la capitale qui doit être traitée alors que beaucoup de personnes ne bénéficient pas de droits sociaux.

Objectifs

L'objectif principal de ce projet pilote est de réenregistrer les bénéficiaires auprès des autorités compétentes pour qu'ils aient dorénavant ou à nouveau accès à leurs droits sociaux. Il s'agit en corollaire, de les aider à trouver une solution de logement malgré la crise et de réintégrer le marché de l'emploi.

Méthodologie

Le projet se concentre sur les personnes sans-abris non-enregistrées et en conséquence pas en mesure de profiter de leurs droits sociaux. Le but est donc d'atteindre les sans-abris pour les enregistrer et leur proposer un accompagnement ciblé sur le logement et l'emploi.

C'est en construisant une approche holistique avec l'ensemble des partenaires au travers de partenariats durables que les objectifs devront être atteints tout en développant des solutions innovantes dans les démarches administratives pour faciliter l'accès aux droits sociaux, dans l'obtention d'un logement et d'un emploi.

Résultats

En termes de résultats, le projet Rights First veut atteindre 375 personnes qui représentent environ un dixième de la population totale de sans-abris à Bruxelles. A la fin du projet, on estime qu'environ 300 personnes (80%) seront enregistrées auprès d'une commune. Parmi eux, 190 verront leurs droits réactivés, 50 auront obtenu un logement, 70 suivront un accompagnement à l'emploi et 150 participeront une formation professionnelle. 30 solutions alternatives de logement et 10 partenariats avec des entreprises privées devront être mise en place.

Lien internet <https://brusshelp.org/index.php/fr/actus/rights-first>

Logo

rights first.brussels

Personne de contact

Constance de Crombrugghe
15 Rue de l'Association – Verenigingstraat
1000 Bruxelles – Brussel
02 219 78 00/ +32 478 820 339
Constance.decrombrugghe@brusshelp.org